

BULLETIN N°31 - FÉVRIER 2024

L'écho de sigy



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

2024, c'est la mise en œuvre progressive de la loi pour la valorisation des biodéchets. Nous avons interdiction de les jeter à la poubelle. Le bon réflexe : le compostage ! Le tri à la source est une étape cruciale pour la planète.

Depuis notre village, grâce aux médias, nous constatons d'inquiétantes fractures dans nos sociétés, et la montée des violences dans notre pays ces derniers mois. Puisse 2024, année olympique, nous apporter énergie et optimisme !

Continuons à vivre côte à côte, et non face à face.

À vous tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Le Maire : Alain Douard



Merci aux photographes :
© Catherine Crouzet p1 –
© Christine Spielmann pp 5,
21, 22 – © Dominique
Darnand pp 8-9, 18-19 – ©
famille Dyon-Courdavault
p 11 – © Mano Paquet p15.

Sommaire

3-10 : Informations municipales

11-15 : Le trait d'union de Sigy

16-22 : La parole aux associations

23-24 : Renseignements utiles

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE LA PROMENADE ET DE LA RANDONNÉE (PDIPR)

Ce projet a été entrepris à l'initiative de la COMCOM, avec l'appui de l'Office du Tourisme, pour l'élaboration d'un schéma directeur de la randonnée en Clunisois.

Ses objectifs :

- ◆ Itinéraires pour la marche du millénaire de St Hugues en juin 2024.
- ◆ Aller vers l'itinérance entre différentes communes en sortant des balades vertes intra communales, et pour l'Office du Tourisme, une opportunité de proposer différentes boucles à thèmes variés.

Sur la base de cartographie, notre première action a été d'arpenter les chemins afin de faire « un état des lieux », et d'apporter nos idées et annotations que nous avons présentées le 17 janvier aux représentants de la COMCOM et de l'Office du Tourisme.

Par la suite, la COMCOM analysera nos propositions, nous renverra une nouvelle cartographie à valider, et l'Office du Tourisme viendra effectuer les parcours pour les installations éventuelles de mâts de jalonnement et d'indications.

État-Civil

En Juillet 2023, nous avons accueilli avec grand plaisir **Jean-Michel CHARTIER** et **Marjolaine OTT** qui ont choisi de s'installer dans notre village, dans la « Maison Gonneaud ». Bienvenue à eux !

Nous avons à déplorer le décès de **Christine DIETRICH** le 2 novembre 2023. Elle habitait à Sigy depuis plus de 20 ans, en résidence secondaire. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Nous avons appris le décès le 22 janvier 2024 d'**Anthony ROWLEY** qui habita Hautescour durant de nombreuses et longues belles saisons. Nos sincères condoléances à son épouse Patricia.

EN BREF...

- ❖ Lors de la séance du 25 août, le Maire avise le Conseil de **la mise en place d'un référent déontologue des élus** par le Centre de gestion 71. Cette mission d'assistance et de conseils est destinée à apporter toute aide utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.
- ❖ Le SYDESL nous a fait part du **projet de renouvellement des luminaires, projecteurs et horloges vétustes** de la commune. Les éclairages actuels seront remplacés par des Leds. Ces travaux concourent à une maîtrise de la consommation d'énergie, à la réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre. La participation du Sydesl et du Fonds vert se monte à 65% du montant total. Les 35% restants seront assumés par la Commune.
Pour rester dans le domaine de l'électricité, il nous a été signalé que le réseau électrique de notre secteur étant très vétuste, il fallait s'attendre à de **nombreuses coupures et microcoupures** dans les prochains mois...
- ❖ Depuis le 1^{er} janvier 2024, après **dissolution du SPANC**, la compétence assainissement jusqu'alors communale est transférée aux communautés de communes. Les CC du Clunisois et de Saint Cyr Mère Boitier, attachées au syndicat, ont géré le transfert des agents ainsi que la répartition de l'actif, des biens du service, des modalités de facturation et de réalisation des contrôles. **Les nouveaux bureaux du service Assainissement du Clunisois sont désormais opérationnels à Salornay**, zone artisanale de la Courbe, sous la responsabilité de Mme L. Plongenet. La commune a désigné 2 représentants au nouveau conseil d'exploitation : Alain Douard et Jean-Noël Gonneauud.
- ❖ On le sait, mieux vaut prévenir que guérir. La ComCom propose la prescription d'un **bilan de santé gratuit** à toute personne de 16 à 76 ans n'en ayant pas déjà réalisé un dans les trois ans. Dates et lieu : 19/03, 18/06, 19/11, en matinée, au quai de la Gare à Cluny. Le bilan contient une prise de sang (test VIH possible), des tests de vision et d'audition, un électrocardiogramme et un examen clinique par un médecin. Transport possiblement assuré par la Comcom. Vous êtes intéressé.e ? Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire à contact@enclunisois.fr ou en appelant le 03 85 20 00 11.



- ❖ Au conseil municipal du 17 novembre, il a été décidé de **souscrire un nouvel emprunt bancaire d'un montant de 70 000 €**, sur une durée de 10 ans, afin de se garder une capacité financière suffisante pour les projets d'investissement futurs (rénovation du gros bâtiment communal).
- ❖ Nous avons également accordé, à titre tout à fait exceptionnel, **une petite aide financière** à l'école de Salornay pour l'accompagnement des élèves du CM à l'Assemblée nationale.
- ❖ **Le schéma directeur des itinéraires de randonnée en Clunisois** qui est en train de s'élaborer va (re)définir les chemins inscrits à Sigy. Si la signalisation des chemins sera financée par la CCC, leur entretien reviendra à la commune. Des journées citoyennes pour ce faire seront à organiser...
- ❖ Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2024 **on ne peut plus jeter ses bio-déchets** dans le bac gris (cf. Page Sirtom du Bulletin). N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et réflexions à ce sujet !
- ❖ Le dernier trimestre 2023 a été consacré à l'élaboration d'**un zonage de production d'énergies renouvelables** possible sur notre commune, selon la demande de l'État faite aux maires dans le cadre de la loi APER. Le 12 décembre, le Conseil municipal animait une **réunion publique** à laquelle 16 personnes ont répondu présent ; l'occasion de s'informer et d'entamer d'intéressantes discussions à propos de la transition écologique.



Pluies de décembre : à la faveur des étangs éphémères créés par la Guye, **trois cygnes** ont fait étape à Sigy. L'Écho remercie les reporters à l'affût de nous partager ces instants de poésie (cf. aussi page 15).



RÉUNION PUBLIQUE DU 12 DÉCEMBRE 2023 : DE LA LOI « APER » AUX « ZAER » À DÉFINIR POUR SIGY

APER : c'est une loi qui vise l'**Accélération de la Production des Énergies Renouvelables** en France.

Le ministère de la Transition écologique déroule cette loi selon 3 grands axes :

- la souveraineté énergétique (cela fait notamment suite à l'arrêt de fourniture de gaz russe à l'occasion du conflit russo-ukrainien)

- la lutte contre le dérèglement climatique (sécheresses à répétition, assèchement des nappes phréatiques, fonte des glaces, disparition d'une partie de notre biodiversité...).

- la compétitivité pour nos entreprises.

La France présente en effet un grand retard de production d'énergies renouvelables par rapport aux autres pays européens. L'objectif annoncé est d'**atteindre la neutralité carbone** d'ici 2050.

Notre Communauté de communes a adopté un « Projet du Territoire » respectueux de l'environnement, qui a notamment permis de faire des études sur nos émissions de gaz à effet de serre en Clunisois. D'environ 10 T/an/pers. en 2010, elles atteignent 8 T/an/pers. aujourd'hui.

En 2040, l'objectif à atteindre est de 2 T d'émission de GES par an/personne !

Le gouvernement s'appuie sur 3 principes :

- **sobriété**

- **efficacité**

- **usages des énergies renouvelables**, en tenant compte du Plan Paysage (harmonie et équilibre des paysages).

Il nous faudra donc diminuer notre consommation d'énergie totale, et produire avec des énergies renouvelables moins polluantes.

La décarbonation des usages énergétiques doit ainsi faire partie de la réflexion préalable à tout projet.

Pour ce faire, l'État a demandé aux communes d'identifier des zones d'accélération appelées ZAER : **une ZAER est une zone définie par la commune au sein de son territoire (terrains publics ou privés) pour envisager la production d'énergie verte** dans un souci de diversité de ces sources d'énergie et le respect d'éventuelles contraintes.

Une ZAER permet de valoriser l'acceptabilité locale d'un projet EnR par une concertation simplifiée, et incite les « porteurs de projet » à se rapprocher de ces zones pour développer plus rapidement les projets d'énergies renouvelables, obtenant alors des facilités de financement et des aides techniques...

Après la loi APER, ont été présentés nos freins de type écologiques et patrimoniaux, ainsi que les différentes EnR envisageables à Sigy, à partir des fiches de l'Ademe.

Après l'étude de différentes cartographies, il s'avère que **notre territoire communal est constitué à 70% de terrains agricoles et de forêts**. Par ailleurs, **notre commune est reconnue en Znieff** (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type 1 (grand intérêt biologique et écologique avec au moins une espèce ou un habitat remarquable) et de type 2 (grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes).

Ces zones représentent donc des **espaces protégés pour la biodiversité, flore et faune**. Il est à noter également **l'importance de la zone humide** avec la présence de la Guye et ses débordements.

Au vu de ces réalités, il est très vite apparu que les principales possibilités d'implantation des ZAER seraient **concentrées sur ou vers les habitations** (bourg et hameaux) :

- le **BOIS-ÉNERGIE** pour le chauffage, déjà largement utilisé
- les **PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES** pour la production d'électricité, en toiture ou au sol
- les **PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES** pour la production d'eau chaude, en toiture ou au sol

Certains habitants possédant de

grandes toitures à forte potentialité semblent intéressés par le projet.

Plusieurs personnes ont salué la proposition d'achat groupé de chauffe-eau solaire, qui sera certainement l'objet d'une réunion future.

Beaucoup s'interrogent sur le positionnement de l'architecte des bâtiments de France, que l'on sait pointilleux...

- la **GÉOTHERMIE DE SURFACE** pour du chauffage ou de la production d'eau chaude a été également évoquée. Certains habitants sont prêts à étudier le projet.

En outre, il est apparu qu'une ZAER pourrait éventuellement être envisagée sur une zone publique, pour la production d'électricité, avec l'installation de **PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES** au sol ou sous ombrière sur le terrain communal du **parking des Jonquilles** (parcelle n°A73).

D'autres questions liées à la transition écologique sont apparues : notre sobriété en eau (en 2022, notre consommation a doublé) ou l'exemple de communes ayant diminué leur consommation d'électricité ou « collectivisé » la production de bois-énergie.

À ce jour, la Commune n'a pas encore fait remonter en préfecture les « futures » ZAER de Sigy. Nous vous tiendrons évidemment informé.e.s des décisions proposées.

BIBLIOTHÈQUE intercommunale de Salornay



L'année 2023 a été riche en événements.

En janvier, « La nuit de la lecture » a eu pour thème national la peur. Les bénévoles ont lu des passages de plusieurs ouvrages, puis les spectateurs, ravis mais pas trop effrayés, sont restés pour un moment convivial !

Fin mars, « Le printemps des poètes » a vu l'installation d'un petit arbre au milieu de la bibliothèque sur lequel les élèves de CE et CM ont suspendu des petits poèmes japonais, Haïkus, qu'ils avaient composés et décorés.

Le 9 juillet, « Salornay sur polar » : une rencontre autour du polar et de l'intrigue avec la présence de six auteurs locaux, une enquête au cœur du village et l'escale à jeux ont animé cette journée d'été à la chaleur terrassante !

Fin octobre, le festival sans décoder, « la cour des contes » : une enquête dans le monde des contes a été rondement menée à l'aide de tablettes numériques et de panneaux à réalité augmentée. Nous avons reçu 52 visiteurs... un franc succès !



Le premier samedi de chaque mois, un échange sympathique autour d'un livre vous est proposé de 14h30 à 16h30. Atelier ouvert à tous.

Cette année deux nouvelles bénévoles sont venues rejoindre l'équipe, dont Christine de Hautecour à Sigy. Nous les en remercions.

Horaires :

Lundi 16h-18h

Mercredi 10h-11h30

Jeudi 16h30-18h

Samedi 10h-11h30

NOUVEAU ! La Bibliothèque du Département de Saône-et-Loire (BDSL) propose **cesam71**, un **service culturel en ligne et gratuit** pour tous les habitants du département, où chacun peut profiter de milliers de ressources culturelles :

- s'informer avec la presse
- lire des romans
- écouter de la musique
- apprendre une langue
- raconter des histoires aux enfants
- se former
- regarder des films et des documentaires
- suivre des cours en ligne

Rendez-vous sur le site www.cesam71.fr.

L'offre est illimitée avec une adhésion active à la bibliothèque de Salornay.

La lettre des infos du SIRTOM

LES FAITS « ZÉRO DÉCHET »

Le tri à la source des bio-déchets : bientôt une obligation pour tous !

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi impose aux collectivités de proposer des solutions pour permettre à chaque habitant de valoriser ses bio-déchets (déchets organiques et végétaux issus de l'alimentation et du jardin).

Le SIRTOM a choisi une orientation 100 % compostage. La mise en œuvre de cette loi se fera de manière progressive.

Le composteur bois vous intéresse, contactez-nous !

ZOOM SUR QUELQUES ERREURS DE TRI

◆ Dans les bennes de végétaux des déchèteries

Les végétaux issus de nos jardins peuvent être valorisés sur place (en paillage par exemple) ou être déposés en déchèterie : ils sont alors valorisés en agriculture (en litière animale et en compostage) et la présence de plastiques entraîne des pollutions non négligeables.

Les bennes de déchets verts ne doivent contenir que des végétaux.

Merci de ne pas jeter de sacs ou de pots en plastique, de métal... Merci de votre vigilance.

◆ Dans les bacs jaunes des emballages

Chaque mois, le centre de tri où sont apportées nos poubelles jaunes organise une analyse de ces poubelles. Trop souvent les agents retrouvent des indésirables (cintres, mouchoirs, piles...) qui n'ont rien à faire dans ces bacs : **ce sont les refus de tri.**



À nous tous d'être vigilants, la poubelle jaune est réservée aux emballages, en plastique, aluminium, acier ou cartonnettes (petit emballage en carton non brun).

Les refus de tri coûtent chaque année au SIRTOM environ 14 000 €.

Très chère Christine,

On t'envoie cette lettre de Sigy, où tu te trouvais encore il y a peu, dans ta petite maison sise « le pain bénit ». On espère que ton voyage s'est bien passé, et qu'on ne te manque pas trop (toi, tu commences à nous manquer un peu !).

Malgré ton absence, on entend encore ton accent résonner, avec des rires joyeux, mélangeant « sauna » et « zona », demandant quelques éclaircissements sur la prononciation du « g » ou du « s », cherchant une logique aux difficiles auxiliaires « avoir » et « être »... Ceci dit, ta pratique des langues nous a laissé... sans voix ! En effet, outre l'allemand, ta langue maternelle, tu parlais l'anglais ; et tu tenais tellement le français en admiration que tu t'apprêtais à le maîtriser ; on en était presque subjugués. Le jour où on a su que tu lisais aussi le latin, le grec et l'hébreu, on a été totalement fascinés...

Tu as organisé des séminaires, des voyages caritatifs, afin d'apporter de l'aide à des adultes, tu as suivi la construction d'écoles pour des enfants de toutes nationalités, en Europe, en Afrique, au Moyen Orient. Ton dernier projet, qui visait l'échange entre femmes françaises et allemandes, était déjà très avancé...

Tout partait du cœur, tout émanait d'un élan de vie.

Ton œuvre humanitaire est et restera belle, admirable, elle nous permet de méditer l'exemple, elle t'ouvre au repos paisible.

On peut aussi parler de ta soupe à la châtaigne parfumée au sherry : un délice ! Et de ton visage serein, ou de tes accolades chaleureuses : une gourmandise ! Enfin le partage d'une partie de pétanque, ou d'un pique-nique : de la bonne humeur ! Tout ce que tu faisais ici, avec les uns ou les autres, dans ce tout petit village, t'enthousiasmait. Et lorsqu'un nuage voilait ton regard, c'est que l'injustice pointait son nez.

Sais-tu qu'en discutant avec certains villageois, on a percé le secret de ta bienveillance ? À vrai dire, tu n'en parlais jamais, et ce ne sont pas des mots qui nous auraient appris quoi que ce soit !

Tout était dans tes actes, et dans ton regard ; la clé du mystère était au fond de tes yeux, dans ce miroir de l'âme.

*Ton âme est belle, elle inspire le meilleur.
Au revoir, Christine, ou peut-être... adieu !*

Yvonne, Philippe, Maud et Léone



ASSOCIATIONS à SIGY et INTERACTIONS SOCIALES

Depuis des lustres, sont implantées des associations très actives dans le village, œuvrant dans leurs domaines spécifiques : vie rurale et culturelle, patrimoine, rencontres entre aîné(e)s... Là, les habitants peuvent trouver contacts, échanges, découvertes – et le plaisir de vivre. À côté des collectivités publiques, elles assurent, au niveau de la commune, la vie saine d'un calme à la campagne exceptionnel, que pourraient justement nous envier beaucoup de nos contemporains dans le Monde, tel qu'il va, de nos jours [ce monde ébranlé par des guerres meurtrières, y compris près de nos latitudes, aux abords de l'Europe et au Moyen Orient].

À Sigy, des possibilités de déplacements depuis le domicile pour les plus âgé(e)s ou handicapé(e)s existent, grâce au service de « Transport à la Demande » de la Communauté de Communes, chaque semaine (cf. « Mobilité » p 23) . Cependant, la Com'Com fonctionne, comme on peut aisément le comprendre, dans ses limites administratives. Il reste que des déplacements sont pour certains un problème, concernant des rendez-vous, surtout médicaux, fixés en dehors de ces limites, et en l'absence de transports publics dans notre secteur géographique. Un groupe de réflexion sur un projet s'est formé, mais a besoin de temps pour élaborer une proposition, compte-tenu que chacun(e) ne dispose pas de système Internet ou bien, non plus, de la maîtrise de ses usages.

Parmi les solutions en matière de déplacement, en complément de celles apportées dans les contacts privés, l'unité locale de la Croix-Rouge, à Cluny, peut être sollicitée pour une demande d'aide au déplacement, à des coûts modérés par rapport aux services marchands.

La Croix-Rouge française a une longue histoire : elle voit le jour avec Henry Dunant en 1864, devient officiellement « Établissement public » en 1866. Elle s'est définie dès le départ, en France, comme un Mouvement d'aide volontaire au plus près des populations.

À Cluny, des étudiants se sont portés volontaires – pendant leur temps libéré des études – pour faire partie de l'équipe des bénévoles de l'association. Un contact avec eux, à Sigy, m'a fait ressentir fortement leur intérêt pour l'ouverture sur la société qui les entoure et leur détermination à œuvrer pour un engagement social. Nous avons beaucoup échangé. Il m'est très vite apparu que la distance inter-générationnelle en années était comme abolie dans l'échange ; qu'ils étaient promesses d'Avenir ; qu'on peut leur faire confiance pour contribuer à essayer de faire advenir un monde de Paix. Paix et solidarité, des maîtres-mots à la Croix-Rouge. Remerciements à cette Jeunesse et bons souhaits à elle pour les décennies qui viennent. Hommages à tous les bénévoles de tous âges !

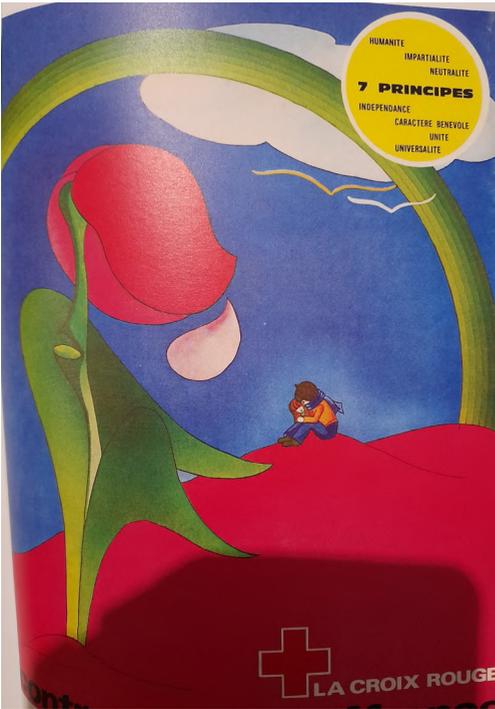
Paulette Desseigne

UN PEU D'HISTOIRE

1864-2024 : La Croix-Rouge, c'est 160 ans d'histoire humanitaire. Après la terrible bataille de Solferino (1859 en Lombardie) dont J.-Henry Dunant, citoyen suisse, a été témoin, est née l'association qui va porter le nom de Croix-Rouge.

La Croix-Rouge est restée active jusqu'à l'époque actuelle, conduisant ses actions selon 7 principes fondamentaux : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Caractère bénévole, Unité, Universalité. Outre les secours portés en temps de guerre, où beaucoup de femmes se sont engagées sur le terrain, pour les soins aux combattants blessés, se sont largement développées des aides aux populations dans plusieurs domaines.

Son emblème représente une croix rouge sur fond blanc - inversion des couleurs du drapeau suisse - le Rouge signifiant, dans son cas, le sang versé sur le champ de bataille, à l'origine de sa fondation.



Photos extraites du livre *150 ans d'histoire de la Croix-Rouge*, éd. Autrement, 2014.



Le CESE ? C'est quoi, au juste ?

En 2023, notre président de la République a lancé un chantier sur l'information et les médias, appelé **les États Généraux de l'Information**. Les éclairages des professionnels et des experts de l'information sont bien entendu pris en compte, mais pour accroître la portée démocratique de ce travail, la consultation citoyenne a été souhaitée, ainsi qu'un tour de France consultatif dans les régions.

L'organisation du volet citoyen a été confiée au CESE. Après un forum Internet de discussion autour de divers thèmes liés à l'information, 100 contributeurs aux discussions sur le Web ont été tirés au sort. Ayant eu la chance d'être reçu à ce tirage, je monterai les 27-28 janvier et 3-4 février 2024 à Paris pour des journées de synthèse sur cette enquête. Les quatre jours auront lieu au CESE, à côté du Trocadéro.

Mais, au fait, qu'est-ce que le CESE ?

Le CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental) est, outre le Parlement et le Sénat, la troisième assemblée constitutionnelle française. C'est un rouage essentiel à notre démocratie. Fondé en 1925, suspendu pendant la guerre, le CESE évoluera et assumera diverses missions jusqu'à aujourd'hui. En 2008 il intègre des fonctions environnementales ; en 2021, le nombre de membres diminue de 233 à 175 ; les effectifs sont composés de 46% de femmes et 54% d'hommes. Pour 2023, le

budget était de 47 millions d'euros (c'est-à-dire 130.000 euros/jour).

Le CESE : c'est là que siège la société civile organisée, soit 175 siègés désignés par les corps intermédiaires (associations, syndicats, ONG...), des représentants de terrain dont la principale mission est d'éclairer les pouvoirs publics sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, à travers la rédaction de préconisations, propositions et évaluations des politiques publiques.

Le CESE : c'est aussi le lien entre le pouvoir et les citoyens. Il organise les consultations en ligne, conventions et délibérations citoyennes.

Remarquons que le CESE est une assemblée très insuffisamment connue des citoyens (un comble !), et que les médias ont fait peu d'écho des États Généraux de l'Information (un autre paradoxe...).

Je monterai donc à Paris porter une voix de notre campagne, et essayer de faire entendre les multiples remarques recueillies lors des 10 conférences sur les médias de masse que j'ai animées autour de Sigy en 2022 et 2023.

Au printemps 2024, les propositions faites au gouvernement par notre « centurie » devraient être rendues publiques, et *L'écho de Sigy* sera informé en exclusivité !

Philippe Dyon



*Trois visiteurs ailés à Sigy
lors des inondations
de décembre 2023*

L'année 2024 sera belle...

CAR NOUS CÉLÉBRONS LES cinquante ans de la création de notre association qui a pour but de préserver et de valoriser le patrimoine de notre commune. Depuis notre action fondatrice, qui consistait à restaurer l'église, l'association a mené de nombreux projets pour mettre en lumière l'histoire, la culture et le savoir-faire de Sigy-le-Châtel.

Afin de marquer cet anniversaire, nous vous invitons à participer aux festivités que nous avons préparées pour vous et qui se dérouleront tout au long de l'année avec un point fort, les 19, 20 et 21 juillet. Au programme, des conférences, des concerts, des jeux de piste, des visites guidées du village et bien d'autres activités dont le fil rouge est à chaque fois le patrimoine. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir le village sous toutes ses formes, vous initier aux danses folks, tout savoir sur les cloches, le tout en partageant des moments conviviaux et enrichissants.

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre enthousiasme et espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble les cinquante ans de notre association !

Olivier Dubly, président

Pour faire de ce cinquantenaire un succès total, nous avons besoin de vous pour nous aider à animer ce long week-end en proposant des animations (chants, conte, théâtre, cuisson de pain, brocante, toutes les idées sont les bienvenues...) ou en aidant à l'organisation de l'évènement (distribuer des dépliants, monter les tentes, tenir la buvette, s'occuper de la tombola...). Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Monique de Bellefond qui est la coordinatrice de ce projet (de-bellefond.monique@orange.fr).



PROGRAMME PROVISoire DU CINQUANTENAIRE DE L'ASSOCIATION DE LA SAUVEGARDE :

- * Conférence le 5 avril à 17h au Foyer rural : Christophe Lagrange donnera une conférence sur l'histoire des cloches et plus précisément celle de Sigy
- * Concert le 11 mai à 19h à l'église : concert d'ouverture du cinquanteaire avec Mira Ceti
- * Foire aux livres et vieux papiers
- * Week-end festif les 19-20-21 juillet pour fêter les cinquante ans de l'association
- * Conférence le 12 octobre à 17h au Foyer rural : Michel Matray fera une causerie-film sur l'histoire des lavoirs
- * Concert de Noel (date et heure à préciser) par la Chorale de Saint Gengoux à l'église de Sigy



CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES AÎNÉS RURAUX DE SIGY-LE-CHÂTEAU

Bonjour à toutes et tous,

Ce deuxième semestre 2023, nos activités ont continué leur cours normal, comme le repas d'automne, les après-midis jeux et quelques petits ateliers de bricolage.

Cependant nous n'avons pas pu tenir notre stand à la brocante cette année, une partie de l'équipe ayant quelques ennuis de santé à cette date.

Nous n'en serons que plus présents cette année, je l'espère !

J'en profite pour vous rappeler que notre stock de marchandises est exclusivement achalandé grâce à vos dons, alors n'hésitez pas à trier vos caves et vos greniers !

Cette année 2024, nous reprendrons les dictées un vendredi matin par trimestre.

Nous proposerons des petites sorties en après-midi dans un périmètre proche.

Et bien évidemment les après-midis de jeux mensuels, la paëlla payante, et notre repas d'automne.

Quant à notre sortie d'été annuelle, nous souhaitons emprunter un bus afin de pouvoir envisager un voyage plus éloigné de Sigy et moins fatigant...

Je vous donne donc rendez-vous lors de toutes ces dates à venir où je vous souhaite nombreux à nous rejoindre. Prenez bien soin de vous !

Dominique Darnand, présidente





Vie du Foyer Rural



Avec trois associations actives pour une centaine d'habitants, le village de Sigy peut être fier de son esprit de partage et

de collaboration ! Les activités du Foyer Rural sont d'abord des occasions d'entretenir ce lien de communauté, grâce à la participation de nombreux bénévoles et la présence des adhérents. Faisons un point sur le second semestre 2023.

Pour l'été, nous avons choisi de limiter nos activités en raison d'un calendrier déjà bien rempli (quatre événements hors Foyer pour le seul mois de juin). Le premier rendez-vous était celui du vide-grenier du mois d'août avec un nombre d'exposants en hausse et une belle fréquentation malgré la chaleur. Si les vide-greniers sans ombrage perdent leurs exposants et leurs visiteurs, celui de Sigy est vraisemblablement appelé à se développer encore. Remercions les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette journée, avec une mention particulière pour l'accueil des exposants avant le lever du jour et pour les pilotes de friteuses et de gaufriers !

Pendant l'automne, deux rencontres culturelles et conviviales ont été organisées avec la conférence « Route de la Soie »

présentée par Josette Logeay Gonneaud et le film « La guerre des Lulus ». Ces soirées au village ont réuni près de la moitié des adhérents du Foyer par l'intérêt des animations proposées et pour le temps amical autour d'un verre ou d'un repas.

Cette convivialité villageoise, nous avons été très nombreux à l'apprécier lors de notre fête de Noël. De multiples talents se sont exprimés, depuis la décoration de la salle jusqu'aux délices de fin de soirée. Motivés par la halte chez Jocelyne et Alain, nous avons pris les raccourcis derrière Manon pour écouter la belle chorale de Noël avant de revenir pour le spectacle, puis de découvrir un Père Noël épanoui par sa mission !

Ces moments de partage et d'amitié sont très précieux. Dans un monde voué au divertissement de masse ou à la ségrégation culturelle, le Foyer Rural a pour ambition d'affirmer ce qui nous distingue et nous relie, nous les habitants de Sigy-le-Châtel. Nous démarrons l'année 2024 dans cet état d'esprit, en cherchant obstinément ce qui sera partagé par le plus grand nombre d'adhérents parce que le Foyer n'existe que pour eux et grâce à eux !

Le président,
Jacques Beaumier



Au mois d'août, le public du vide-grenier a chiné en musique à l'ombre des peupliers....



À l'automne, dépaysement garanti sur la route de la Soie.





Une fête de Noël magique !



L'AG du 27 janvier a permis de dérouler l'année écoulée, d'évoquer les orientations pour 2024, de voter une augmentation progressive de l'adhésion et de procéder aux élections du conseil d'administration : si le Bureau [J. Beaumier et J. Charpentier pdt & vice-pdt, D. Frater et P. Houvet trés. & trés. adj., C. Spielmann et C. Crummack sec. & sec. adj.] reste inchangé, Françoise Créto rejoint M. Lagrange, M. Duponchel et D. Piret en tant que conseillère.

MAIRIE

TÉLÉPHONE : **03 85 59 44 73**

E-MAIL : mairie@sigy-le-chatel.com

SITE INTERNET : www.sigy-le-chatel.com

PERMANENCES : **Mardi** 14h-17h et **Mercredi** 14h-17h

Défibrillateur automatisé disponible 24h/24h sous le préau.

NUMÉROS UTILES

15 SAMU (*aide médicale urgente*)

17 GENDARMERIE/POLICE (*infraction*)

18 POMPIERS (*péril ou accident*)

114 Urgences par SMS ou Fax / **112** Urgences Europe

119 Enfance maltraitée / **3919** Violences conjugales

3114 Souffrance prévention suicide

03 83 22 50 50 Centre antipoison

03 60 56 40 49 Dépannage eau - **09 726 750 71** Dépannage électricité

03 85 59 26 98 Sirtom

03 85 20 00 11 Comcom du Clunisois § Réseau social et solidaire

COMMUNICATION MUNICIPALE

Des panneaux d'affichage sont consultables au bourg (mairie) ainsi qu'à Hautecour, Corcelle et au Gué Gallet. Le bulletin municipal bi-annuel *L'écho de Sigy* est disponible en mairie et sur le site Internet de la commune, où vous attendent plein d'infos et un espace où « exposer » vos photos !

SERVICES MÉDICAUX DE PROXIMITÉ

Médecin, infirmière, kinésithérapeute, pharmacie : Salornay, Joncy, Saint-Gengoux. Maison de santé : Joncy, St-Gengoux, Cluny, Cormatin

CLIC : Toutes informations sur le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap : 12 rue des Ravattes à Cluny ou 03 85 59 30 60 ou clicduclunisois.com ou coord.geronto.cluny@orange.fr

LA POSTE : BAL au bourg et à Hautecour. Bureau de poste à Salornay.

MOBILITÉ

Bus Mobigo : 03 80 11 29 29 ou le site viamobigo.fr

Transport scolaire : primaire 03 85 20 00 11 ; secondaire 03 79 13 30 02

Covoiturage (aires à Salornay et la croisée de Cray) : caroulecheznous.fr

Transport à la demande : 03 85 20 00 11 ou mobilites@enclunisois.fr

La Croix-Rouge (sur RDV) : 06 24 65 72 49 ou ul.cluny@croix-rouge.fr

Plan Vélo : consultable en mairie ou sur le site enclunisois.fr

SCOLARITÉ : Salornay (primaire, cantine, garderie). Saint-Gengoux (collège). Cluny (collège, lycée).

DÉCLARATION EN MAIRIE :

- pour l'état-civil (naissance, décès, PACS, mariage, recensement militaire dès 16 ans...)
- pour déposer un permis de construire ou de démolir
- pour des travaux de création ou d'extension de surface
- pour changer la destination d'un local (création de gîte, de chambre d'hôtes...)
- pour construire une piscine
- pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (vasistas...)

Attention, à Sigy l'avis de l'architecte des bâtiments de France est souvent requis.

POINT FRANCE SERVICES : mairie de Salornay.

PASSAGE DU CAMION POUBELLE :

Vendredi matin : bac gris pour les ordures ménagères, de préférence plein.

Un vendredi matin/deux (cf. calendrier Sirtom) : bac jaune pour tous les emballages, sauf cartons bruns.

Sortir les poubelles de préférence pleines la veille ou le jour de la collecte. Par hygiène et par esthétique, elles seront stockées sur la propriété de chacun.

DÉCHÈTERIE DE SALORNAY (carte obligatoire) :

1/01-15/06 et 16/09-31/12 : mardi 9h-12h, samedi 9h-12h et 13h30-17h.

17/06-14/09 : mardi 7h-13h, jeudi 7h-13h, samedi 9h-12h et 13h30-17h.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE VERRE & PAPIERS :

entre le bourg et Hautecour au bout du chemin de la Coquille (+ point textile-chaussures) et au Gué Gallet.

DÉCHARGE DE HAUTECOUR (uniquement taille de haies et gravats) :

Accessible 7j/7. Demander les clés à la mairie ou chez M. Gauthier au bourg.

BOULANGERS AMBULANTS : mardi et jeudi matins ; le mercredi après-midi, un boulanger livre du pain bio sur commande.

BIBLIOTHÈQUE DE SALORNAY (prêt gratuit) : ouverte les lundi (16h-18h), mercredi (10h-13h30), jeudi (16h30-18h) et samedi (10h-13h30).

ARMOIRE À LIVRES : au 76 rue de Saint-Gengoux ; on peut y piocher de quoi lire et y déposer des livres en bon état que l'on a envie de partager.